

AFFICHÉ LE 13 JUIN 2025

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUIN 2025**

DOMAINE	NUMÉRO	INTITULÉ	VOTE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	N° 2025-05-062	Désignation du secrétaire de séance	Approuvée à l'unanimité
DSP EAU POTABLE	N° 2025-05-063	Présentation du rapport annuel 2024 du délégué sur l'eau potable	Approuvée à l'unanimité
FINANCES	N° 2025-05-064	Décision modificative n° 1 – Budget BOIS – Année 2025	Approuvée à l'unanimité
FINANCES	N° 2025-05-065	Décision modificative n° 1 – Budget COMMUNE – Année 2025	Approuvée à l'unanimité
FINANCES	N° 2025-05-066	Création de nouveaux tarifs pour les camps du Service Animation Jeunesse (SAJ)	Approuvée à l'unanimité
RESSOURCES HUMAINES	N° 2025-05-067	Création d'emplois dans le cadre d'avancements de grade	Approuvée à l'unanimité
RESSOURCES HUMAINES	N° 2025-05-068	Création d'un poste d'agent technique polyvalent sur le grade d'adjoint technique	Approuvée à l'unanimité
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	N° 2025-05-069	Décision du conseil municipal sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) pour l'avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur le territoire de Magland	Approuvée à l'unanimité
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	N° 2025-05-070	Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale déposée par le SM3A pour les travaux de confortement et l'autorisation du système d'endiguement de Magland-centre composé des digues de Gravin et du Val d'Arve, ainsi que pour les travaux de restauration de l'Arve	Approuvée à l'unanimité
INTERCOMMUNALITÉ	N° 2025-05-071	Recomposition de l'organe délibérant de la 2CCAM – Confirmation du nombre de sièges de conseillers communautaires pour Magland au regard de la répartition actuelle au sein de la 2CCAM	Approuvée à l'unanimité
FLAINE / DSP REMONTÉES MÉCANIQUES	N° 2025-05-072	DSP Remontées Mécaniques de Flaine - Rapport annuel du délégué GMDS au 30 septembre 2024	Approuvée à l'unanimité
FLAINE / DSP REMONTÉES MÉCANIQUES	N° 2025-05-073	Convention de sous-occupation dans le cadre de la délégation de service public (DSP) entre GMDS et « Le Bar Qui Mange » en présence de la commune de Magland – Avenant n° 2 portant intégration des conditions de l'exploitation estivale	Approuvée à l'unanimité
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	N° 2025-05-074	Déplacement définitif de la salle du conseil municipal au rez-de-chaussée de la Mairie, en lieu et place de la salle des Mariages alors délocalisée au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment municipal créé, dit l'Annexe – Annulation de la délibération n°2023-06-074 en date du 14 juin 2023	Approuvée par : 19 voix pour, 1 voix contre